



# DOSSIER D'INSCRIPTION FAMILIAL - ACTIVITÉS de Septembre 2025 à Juillet 2026

**Inscription au Forum des Associations**  
**Dans la salle de spectacles**  
**du Vallon des Arts (1 rue des Goganes)**  
**Samedi 30 août 2025 de 10h00 à 12h30**  
 (ou dossier d'inscription à déposer dans la boîte aux lettres du Centre Simone Signoret Eventard)

Nom et prénom : .....  
 Adresse : .....  
 Code postal : ..... Ville : .....  
 N° de téléphone : Domicile : ..... Portable : .....  
 Adresse mail : .....  
 Pour les mineurs : 2° parent ..... Portable : .....  
 Nom et Prénom : .....

Nouvel Adhérent

Nom	Prénom	Date de Naissance	Age	Activité de la plaquette	Jour A entourer	Heure de l'activité	Lieu A entourer	Tarif de l'activité	Remise activité	Tarif activité à régler
					L M ME J V S D		- Eventard - Bourg	€	- 0.00 €	
					L M ME J V S D		- Eventard - Bourg	€	- 5.00 €	
					L M ME J V S D		- Eventard - Bourg	€	- 5.00 €	
					L M ME J V S D		- Eventard - Bourg	€	- 5.00 €	

**TOTAL activités**

**+ 15,00 €**

**TOTAL**

**TOTAL après déductions**

Réservé à l'ACPL

**Premier tarif**  
**Ecouflantais**  
 (et étudiants)  
 /  
**Deuxième tarif**  
**Hors-Ecouflant**

Cotisation familiale obligatoire **15 €** avec le 1<sup>er</sup> versement

Chèques Vacances et Coupons-Sports ANCV (acceptés jusqu'au 31 décembre 2025), CCAS Ecouflant, Prise en charge Comité d'Entreprise

Paiement : espèces (total) ou chèque (possibilité de fractionner en 3 chèques datés du jour de l'inscription) : Chèque mis en banque au 10 octobre 2025

Chèque mis en banque au 10 janvier 2026

Chèque mis en banque au 10 mars 2026

**Afin de valider ce dossier, merci de compléter et de signer le verso**

## MODALITES D'INSCRIPTION ET DE PAIEMENT

- \* Chèques datés du jour de l'inscription et libellés à l'ordre de l'ACPL Ecoouffant
- \* Possibilité de régler les activités par chèque en 3 fois. Les chèques seront débités le 10 octobre 2025, le 10 janvier et le 10 mars 2026
- \* Cotisation familiale de 15.00 € obligatoire pour participer à un des ateliers de Septembre 2025 à Juillet 2026 de l'ACPL Ecoouffant.
- \* Le coût de l'activité représente 30 séances dans la saison de Septembre à Juillet
- \* **Certificat médical obligatoire pour toutes les activités physiques ou questionnaire de Santé Adulte**
- \* Pour les Ecoouffantais, un justificatif de domicile récent à présenter.
- \* Il n'y aura aucun remboursement.
- \* **Les ateliers seront assurés suivant un minimum d'inscriptions**
- \* Ecoouffantais, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du CCAS : suivant votre quotient familial, vous pouvez obtenir un passeport pour l'aide aux loisirs à présenter à l'inscription.

### Autorisation pour Adultes

J'accepte la diffusion de photos de moi-même, prises dans le cadre des activités

J'autorise l'ACPL à prendre les mesures nécessaires en cas d'urgence dans la mesure où les circonstances obligeraient à un recours médical ou hospitalier

OUI  NON  
 OUI  NON

Autorisation pour Mineurs

Je soussigné(e) : Nom du père : .....

Prénom : .....

Nom de la mère : .....

Prénom : .....

- Accepte la diffusion de photos de mon (mes) enfant(s) prises dans le cadre des activités

OUI  NON  
 OUI  NON

- Autorise mon (mes) fils, ma (mes) fille(s) à participer aux activités de l'ACPL

OUI  NON

J'autorise l'ACPL à prendre les mesures nécessaires en cas d'urgence dans la mesure où les circonstances obligeraient à un recours médical ou hospitalier

Date

Signature